

MODALITES DE PARTICIPATION POUR LES PARTICIPANTS FRANÇAIS

IMPORTANT :

1. Le présent document énonce les modalités de participation des partenaires français à l'appel à projets « Au cœur des données numériques ».
2. Les modalités de participation et recommandations importantes présentées dans ce document s'ajoutent aux dispositions figurant dans le texte de l'appel :
<http://diggingintodata.org/>

Il est nécessaire de lire attentivement le texte de l'appel à projets, l'ensemble du présent document ainsi que le règlement relatif aux modalités d'attribution des aides de l'ANR (<http://www.agence-nationale-recherche.fr/RF>) avant de déposer une proposition de projet de recherche.

Date de clôture
29 juin 2016, 05h59 (CET)

Points de contact à l'ANR

Chargé d'activité ANR

ENGELS Xavier
+33 1 73 54 82 46

xavier.engels@agencerecherche.fr

Responsable scientifique ANR

PIN Pierre-Olivier
+33 1 78 09 80 83

pierre.olivier.pin@agencerecherche.fr

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA COLLABORATION

En mettant en place des accords avec des agences de financement étrangères, l'ANR permet aux chercheurs français d'initier ou d'approfondir leurs collaborations. Elle entend ainsi faire émerger des équipes d'excellence internationales. Le présent appel est soutenu par des agences de financement de différents pays : Allemagne, Argentine, Brésil, Canada, États-Unis, Finlande, France, Mexique, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni.

L'objectif est de financer des projets internationaux transatlantiques, innovants se démarquant clairement des projets nationaux en cours, démontrant une forte synergie entre les équipes de chaque pays et une réelle intégration des travaux communs.

L'appel à projets T-AP « Au cœur des données numériques » est ouvert à tout projet qui aborde des questions de recherche en sciences humaines et sociales en utilisant des techniques d'analyse numérique de données à grande échelle, et illustre comment ces nouvelles techniques peuvent conduire à des avancées théoriques. Il a spécifiquement pour objectif de faire avancer les projets de collaboration multidisciplinaires dans la recherche numérique visant à développer de nouvelles idées et perspectives. Les propositions peuvent porter sur toute question de recherche en sciences humaines et sociales et utiliser toute source de données. Les projets peuvent par exemple porter sur les enjeux de recherche suivants :

- **L'interprétation des données** : l'utilisation de techniques d'analyse, de modélisation et de simulation, en vue d'acquérir de nouvelles perspectives sur la façon dont notre monde, de plus en plus connecté et numérique, influe sur les modalités d'interaction des groupes et des individus.
- **Une nouvelle application des données** : l'utilisation d'une ou plusieurs sources de données qui ne sont pas à l'origine conçues/générées/collectées à des fins de recherche en sciences humaines et sociales, comme par exemple les systèmes de données ouvertes/*open source*, ou les données « en direct » générées en temps réel.
- **Le recours à des données multi-formes et/ou multi-sources pour la recherche** : l'exploration du potentiel d'étalonnage, de combinaison et d'interopérabilité des ensembles de données stockés en plusieurs formats, et/ou obtenus de sources différentes, afin d'aborder des questions de recherche en sciences humaines et sociales.

Il est cependant à noter que la collecte de données primaires n'est pas financée par le présent appel à propositions. Cette limite ne concerne cependant pas la création de nouveaux ensembles de données par couplage de données existantes. Les ensembles de données générés lors de recherches financées par la T-AP, y compris par couplage de données, doivent chaque fois que possible être mis à disposition pour réutilisation et placés dans un centre d'archivage.

2. MODALITES DE SOUMISSION

Dans le cadre de cette collaboration, les projets seront soumis en une seule étape.

Les propositions de projet devront être déposées, en langue anglaise, par les coordinateurs internationaux, via le site de soumission (<http://www.transatlanticplatform.com/>) au plus tard le 29 juin 2016, en respectant le format et les modalités demandés, disponibles sur le site : <http://www.diggingintodata.org/>

La durée de chaque projet international doit être comprise entre 24 (vingt-quatre) et 36 (trente-six) mois.

Le coordinateur international (*main Principal Investigator/coordinator*) de chaque projet doit soumettre la proposition de recherche conjointe au nom de l'ensemble du partenariat.

Les chercheurs ne sont pas autorisés à soumettre plus d'un projet en qualité de coordinateur international, et ne peuvent participer à de plus de deux projets en tout.

Chacune des agences de financement possède ses propres restrictions quant à l'admissibilité de candidats potentiels, et il appartient à chacun des chercheurs principaux (*Principal Investigator*) de s'assurer de la conformité de sa demande de financement.

Les candidats doivent soumettre leur proposition en tant que partenaires d'un projet de recherche transnational. Chaque projet est un partenariat entre différentes équipes nationales de recherche basées dans l'un des pays mentionnés plus haut dans la liste des participants à l'appel à projets T-AP « Au cœur des données numériques ». Chaque projet doit :

- Comprendre au moins trois équipes de recherche admissibles basées dans au moins trois des pays participants à l'appel à projets T-AP « Au cœur des données numériques ».
- Inclure des équipes des deux côtés de l'Atlantique, c'est-à-dire des pays Européens (Allemagne, Finlande, France, Irlande, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse et Royaume-Uni) et Américains (Argentine, Brésil, Canada, Etats-Unis-d 'Amérique et Mexique) engagés dans l'appel.
- Inclure uniquement des équipes dirigées par un Chercheur principal (*Principal Investigator*) admissible. Si plusieurs équipes d'un même pays participent à la même proposition, elles doivent travailler ensemble et désigner un Chercheur principal unique.
- Désigner l'un des Chercheurs principaux comme coordinateur international du projet (*main Principal Investigator/coordinator*).

Les propositions soumises en retard, incomplètes ou non admissibles ne seront pas évaluées.

Le coordinateur international s'assurera de télécharger via le site dédié au dépôt de soumission les 10 (dix) documents demandés dans l'appel à projets au format PDF (Portable Document Format) :

1. Enjeux de la recherche
2. Table des matières
3. Descriptif scientifique
4. Bibliographie
5. Plan de gestion des données
6. Plan de gestion, de diffusion et de communication du projet
7. Budget et justificatif de ressources
8. Curriculum vitae
9. Lettres d'engagement, le cas échéant
10. Annexes

Pour une description détaillée du contenu attendu de ces documents, se reporter au texte en anglais de l'appel à projet

3. ELIGIBILITE

Pour être éligibles, les propositions doivent respecter les critères décrits ci-après, qui sont cumulatifs.

- Caractère complet

La proposition doit être déposée sur le site de soumission à la date de clôture de soumission des propositions. Aucun document n'est admis après cette date, à l'exception de l'annexe financière prévue pour les partenaires français, dont la date de transmission est fixée au 12 juillet 2016). Une proposition complète doit comprendre l'ensemble des éléments requis

- dans les documents de l'appel publiés sur <http://www.diggingintodata.org/>
- sur le site de soumission hébergé par le *National Endowment for the Humanities* (NEH) : <http://www.transatlanticplatform.com/>
- dans le présent document (notamment l'annexe financière prévue pour les partenaires français).
- Transmettre l'annexe financière pour les partenaires français , signée et scannée, par mail aux contact ANR : xavier.engels@agencerecherche.fr

- Thèmes de collaboration scientifique

Les propositions pour l'appel à projets T-AP « Au cœur des données numériques » doivent aborder des questions de recherche en sciences humaines et sociales en faisant appel à des

techniques innovantes d'analyse d'ensembles de données vastes et/ou complexes, et illustrer comment ces nouvelles techniques peuvent déboucher sur de nouvelles approches. Les quatre objectifs de base de l'appel à projets T-AP « Au cœur des données numériques » consistent à :

- aborder les questions de recherche en sciences humaines et sociales en utilisant des techniques de recherche innovantes pour l'analyse numérique de données à grande échelle, et illustrer comment ces nouvelles techniques peuvent conduire à de nouvelles idées théoriques ;
- stimuler les projets de recherche transatlantique qui apportent une valeur ajoutée aux savoirs numériques dans le domaine des sciences humaines et sociales, c'est-à-dire qui vont au-delà de ce que peuvent accomplir les efforts d'un seul pays ;
- favoriser la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs en sciences humaines et sociales, en sciences informatiques, en bibliothéconomie, en archivistique, en sciences de l'information, en sciences informatiques, mathématiques et statistiques ainsi que dans d'autres domaines ayant trait à l'analyse de données ;
- promouvoir l'accès efficace aux documents de recherche, ainsi que leur partage, au moyen de centres d'archivage contenant de vastes collections numériques.

- **Caractère unique**

Une proposition ne doit pas être semblable en tout ou partie à une autre pré-proposition ou proposition soumise ou ayant donné lieu à un financement de l'ANR. Le caractère semblable est établi lorsque les propositions en cause (dans leur globalité ou en partie) décrivent des objectifs principaux identiques, ou résultent d'une simple adaptation, ET impliquent des équipes majoritairement identiques.

4. EVALUATION

Dans le cadre de cet appel, un comité évalue les propositions selon les modalités énoncées dans l'appel à projet. La décision de financement sera soumise à l'approbation formelle des agences de financement de l'appel à projets T-AP « Au cœur des données numériques ».

4.1 CRITERES DE L'EVALUATION

Les propositions pour l'appel à projets T-AP « Au cœur des données numériques » seront évaluées par des experts internationaux puis examinées et classées par un comité international de pairs. Ensemble, ces critères seront utilisés pour déterminer le mérite scientifique global de la proposition.

Les propositions seront évaluées en s'appuyant sur les critères suivants, auxquels la même importance doit être accordée.

- a. **Mérite intellectuel** : quel est le potentiel de la recherche proposée en termes d'avancement des connaissances et de la compréhension, et d'ouverture de nouvelles perspectives dans son domaine ou dans plusieurs domaines différents ?
- b. **Qualité, innovation et faisabilité du plan de recherche**. Le projet proposé aborde-t-il de nouvelles questions et/ou de nouvelles approches ? Le plan de recherche est-il bien défini et réalisable ? Le projet a-t-il une bonne rentabilité ?
- c. **Répercussions générales** : la proposition démontre-t-elle la contribution que le projet va apporter à la société et à l'objectif de faire avancer la recherche scientifique ?
- d. **Pertinence par rapport à l'appel**: le projet promet-il d'atteindre les objectifs globaux de l'appel à projets T-AP Au cœur des données numériques ? Ces objectifs figurent dans le présent appel à projets à la rubrique « Thèmes de collaboration scientifique »
- e. **Partenariat et planification** : la proposition représente-t-elle un partenariat transnational efficace et équilibré ? Ce partenariat est-il bien coordonné et pourra-t-il potentiellement se poursuivre au-delà de la période de financement ? Le partenariat a-t-il mis en place des plans appropriés pour aborder les problèmes de collaboration, de gestion des données, de planification de projet et de diffusion ?
- F. **Durabilité** : le cas échéant, la proposition décrit-elle la durabilité de tout outil produit ou des autres résultats de la recherche au-delà de la durée de vie du projet ?

4.2 CLASSEMENT

Les propositions sont classées selon les résultats de l'évaluation. La sélection s'effectue sur la base de ce classement. En cas d'égalité dans la note globale, le groupe des agences de financement peut également prendre en compte des considérations telles que l'équilibre entre les institutions, les disciplines et les pays dans le but de créer un « portefeuille équilibré ».

4.3 RESULTATS

Une fois la liste des propositions financées approuvée formellement, chaque agence de financement enverra les décisions de financement aux chercheurs principaux (le coordinateur et les autres) et attribuera des fonds pour soutenir les projets approuvés selon sa procédure habituelle. Les candidats seront avisés des résultats du concours par courriel à partir d'avril 2017. Un rapport d'évaluation du projet sera envoyé par courriel au coordinateur international. Notez que le financement effectif est conditionné à la signature d'un accord de consortium par les organisations associées aux équipes de recherche établissant la façon dont les droits de propriété intellectuelle, la confidentialité et les publications seront traités dans le projet.

Il est attendu que les projets retenus débutent leurs travaux en juin 2017.

5. DISPOSITIONS POUR LE FINANCEMENT

Chaque agence financera les dépenses relatives aux équipes de son pays **selon ses propres règles**. Les modalités d'attribution des aides de l'ANR sont précisées dans le « Règlement financier » disponible à l'adresse <http://www.agence-nationale-recherche.fr/RF>

Les échéances applicables pour les rapports intermédiaires et finaux sont celles déterminées par l'appel. Ces rapports doivent être transmis au secrétariat de l'appel et à l'ANR.